



## Marchés Publics



Audit et Contrôle de la Passation et l'Exécution des Marchés



Casablanca  
Casablanca



02 au 13 août  
11 au 22 Oct



4100  
4100



## Objectifs de la formation

- ✓ Apprécier le dispositif de contrôle lié à la gestion des marchés publics ;
- ✓ S'assurer du respect de la réglementation en vigueur fixant les procédures de passation des marchés ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- ✓ Identifier, évaluer, prévenir les risques.
- ✓ Maitriser l'approche de l'audit et l'échantonnage des marchés



## Public Cible

- ✓ Acteurs du contrôle des marchés publics
- ✓ Cadres en charge de l'audit des marchés publics
- ✓ Membres des commissions des marchés
- ✓ Régulateurs et cadres des ARMPs
- ✓ Ordonnateurs des dépenses pour les projets financés par les bailleurs de fonds



## Contenu de la formation

- ✓ Module 1 - Introduction générale du Contrôle et de l'Audit de la Passation/ Exécution des marchés publics :
  - Principes,
  - Méthodes,
  - Principales étapes de la planification, de la sélection et de l'exécution des marchés,
  - Risques et gestion des risques.
- ✓ Module 2 - Contexte Institutionnel, Obligations en Matière de Contrôle et d'Audits des Marchés Publics.
- ✓ Module 3 - Indicateurs OCDE-MAPS (BLIs et IPCs) pertinents pour le Contrôles et l'Audit des Marchés Publics
- ✓ Module 4 - Le Contrôle interne: Evaluation des capacités et mécanismes du contrôle interne des entités en charge des marchés.
- ✓ Module 5 - Examen à posteriori des marchés publics par l'entité nationale - autre que l'ARMP - du type Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP). Complémentarité du contrôle interne (quand il est de bonne qualité) avec le contrôle externe à postériori.
- ✓ Module 6 - Les différents types d'Audit :
  - Audit des systèmes de marchés publics (nationaux ou plus restreints) ;
  - Audit de Conformité et/ ou de Performance;
  - Coordination et Complémentarité en différents acteurs et types d'Audit.
- ✓ Module 7 - Echantillonnage et Conduite de l'Audit
- ✓ Module 8 - Sélection et supervision des Auditeurs
- ✓ Module 9 - Exploitation et suivi des Audits